

# specif

Lettre n°1  
mai 1998

Association loi 1901, Specif a pour but de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique, d'assurer une coordination entre les divers centres d'enseignement supérieur et de recherche en informatique, de développer les échanges avec le monde socio-économique, et de créer des liens de solidarité entre ses membres.

## Edito

Voici donc le numéro un de la Lettre de SPECIF. Son but est d'informer de façon rapide, concise et agréable notre communauté d'universitaires et de chercheurs. Mais je souhaite que cette Lettre devienne aussi un lieu d'échanges entre le monde académique et les différents acteurs de l'informatique.

Une Lettre est un lien symbolique qui doit renforcer notre sentiment d'appartenance à une communauté, parce que plus la vie est agitée - et Dieu sait si celle de l'informatique l'est - plus il est important d'avoir un "chez soi" et une identité bien structurée. Nous avons la chance de pouvoir participer à un cercle vertueux où tous les intérêts concourent : pour l'emploi, pour l'économie, pour la science, pour la société, il faut que l'informatique se développe, mais pas n'importe comment. Le devoir et l'intérêt de l'Université, comme service public et comme lieu d'élaboration des savoirs, est d'y prendre une grande place. Mais attention : l'informatique est de plus en plus multiple et extravertie; par son poids économique et social autant que scientifique, elle interpelle les rapports traditionnels, entre sciences et techniques, entre formation initiale et continue, entre privé et public (je ne reviendrai pas ici sur l'opération "Compétence 2000" de Microsoft). Dans un univers en expansion, encore proche du Big Bang, seules les stratégies ambitieuses survivent. Le problème n'est pas de se partager un gâteau qui de toute façon déborde des fourneaux. Il est de trouver et réussir une recette qui soit savoureuse et profitable pour tous. Le cercle vertueux du dialogue est donc de mise.

C'est pourquoi je souhaite aussi que cette Lettre soit largement diffusée, que vous soyez nombreux et d'horizons variés à vous y exprimer.

Max Dauchet



## Sommaire

- . Edito
- . Rendez-vous
- . Nouvelles du mois
- . Collègues distingués
- . Manifestations
- . brèves

# Rendez-vous

## Cabinet de Claude Allègre.

A la demande conjointe de SPECIF et des syndicats professionnels, nous avons été reçus le 19 janvier par Monsieur Marc Couraud, Conseiller pour les nouvelles technologies. La délégation professionnelle comprenait sept dirigeants du SYNTEC Informatique, du CIGREF, de la FIEEC et du SFIB. Camille Bellissant, Nelly Bensimon, Christian Carrez et Max Dauchet représentaient SPECIF. Cette réunion faisait suite à diverses entrevues de SPECIF avec ces associations professionnelles.

L'objet était l'évolution des filières professionnalisées, et le principal message a été la demande de création d'un observatoire des formations et des métiers de l'informatique (cf. présentation de l'OFMI).

Les professionnels ont insisté sur «le problème de l'an 2000».

SPECIF a insisté sur les points suivants:

La "révolution numérique" va bouleverser les rapports à l'emploi, et nous devons à trois (professionnels, formateurs, pouvoirs publics) imaginer des actions exemplaires.

Conjuguer "l'adaptation permanente des compétences, la réduction du chômage et l'épanouissement des individus", est un objectif récemment réaffirmé de l'université française qui doit guider nos actions.

Une meilleure articulation entre formation initiale et continue est une piste faisant la part entre formations diplômantes et formations dédiées à un produit.

Les créations d'emplois sont pour une bonne part dans de petites et nouvelles entreprises, ce qui élargit le spectre de besoins exprimés par les grandes organisations professionnelles.

L'indépendance de la France et de l'Europe, la conquête économique, exigent aussi des ambitions en matière de recherche et développement technologique (l'effort en pourcentage est double aux États-Unis de celui en France).

Marc Couraud a bien perçu les positions, et nous a conseillé de rencontrer les services de Madame Demichel. Le Ministère s'est déclaré en outre soucieux du devenir des docteurs. Le Monde Informatique s'est fait l'écho de cette réunion.

## Direction de la Recherche.

Le jeudi 9 avril, Pierre-Louis Curien, Directeur du Département des Mathématiques et de l'Informatique, et Didier Arquès, Directeur Adjoint, ont reçu SPECIF en la personne de M.-C. Gaudel, M. Dauchet et A. Petit. Nos collègues à la direction de la DR A1 vont droit au but, ce qui a rendu l'entretien fort riche et agréable! On pourra retenir les points suivants.

L'informatique, et toute l'informatique, figure bien désormais dans le nom officiel de la DR A1, le nouvel intitulé est passé en CTP (NDLR cet aspect positif s'ajoute au fait que ce soit un informaticien directeur du Département, ce qui est rappelons le une première).

Le Ministre tient à ce que la Direction de la Recherche (DR) exerce une tutelle resserrée sur les différents organismes, et ait la maîtrise des évaluations. Il demande aux organismes de diminuer leurs programmes (et le cas échéant de les mettre en phase/intégrer avec des programmes plus vastes pilotés par la DR)

Il en va de même pour la Direction de la Technologie (DT) et les programmes technologiques, comme le RNRT, qui préfigure ce que pourraient être les actions d'un CNRT (Centre National de la Recherche Technologique). La même logique voudrait que la politique de contractualisation menant aux UPR, UMR, UPRES, ... soit revue et simplifiée. Les expertises de la DR s'appuient sur le Comité National de la Recherche Scientifique, et sur des avis d'experts, dont les listes seront publiques. Pour l'attribution des PEDR, des jurys vont être constitués. Dans tous les cas, les avis des experts devraient être accessibles.

L'exigence de qualité scientifique est une autre ligne de force annoncée par le Ministre. La DR structurera la recherche en ce sens, par des soutiens différenciés aux laboratoires et aux équipes.

P.-L. Curien s'est montré très attentif au problème des GdR-PRC. Il étudie leur place dans le nouveau contexte, après avoir reçu l'inter-PRC.

La création d'une Agrégation d'Informatique a été évoquée par SPECIF, ainsi que la réforme des troisièmes cycles. Sur ce dernier point, nous avons attiré l'atten-

tion de la DR sur la nécessité d'informer vite les universités, car la politique des laboratoires se façonne pour beaucoup au niveau de la politique doctorale.

Nous avons présenté les journées recherches de SPECIF et y avons invité Pierre-Louis Curien. Celui-ci encourage le projet de prix de thèse, qu'il nous conseille de valoriser par un chèque, comme le font les autres prix. Moyennant quoi la Direction de la Recherche est prête à examiner une demande d'aide financière pour ces manifestations.

## Direction de l'Enseignement Supérieur.

Le 27 mars 1998, une délégation de SPECIF, composée de Nelly Bensimon, Cristian Carrez, Max Dauchet et Antoine Petit, a été reçue à la Direction de l'Enseignement Supérieur par Messieurs Gout, Conseiller Pédagogique, et notre collègue informaticien et ancien Président de l'Université du Mans, Jean Loup Jolivet, Conseiller d'Etablissement.

Cette prise de contact a commencé comme il se doit par une présentation de SPECIF et ses activités. Notre message principal portait sur le projet d'OFMI. Ce projet a été très bien perçu, il a été demandé de le formuler auprès de Madame Demichel. Il pourrait se concrétiser sous la forme d'une lettre de mission et éventuellement une aide logistique.

Nous avons alerté le Ministère sur les dangers du programme de formation et certification Microsoft, en notant les passages les plus inacceptables. Nos interlocuteurs ont partagé nos analyses, position du Ministère qui s'est confirmée depuis.

Nous avons présenté la journée Formation Continue du 30 juin, et invité Madame Demichel.

Nous avons été questionnés sur la recomposition du CNU. Le Ministère envisage en effet de réduire le nombre de sections, et d'en modifier les contours en fonction de l'évolution des disciplines et de leurs interactions. Nous avons souligné qu'avec 2000 personnes, notre section est la plus grosse, et qu'une division drastique par 2.5 du nombre de section nous placerait seulement dans la moyenne. Au delà des chiffres, nous avons expliqué l'importance de garder l'informatique unie. Les interactions entre bases et applications d'une part, et entre ses différents aspects d'autre part, font la fécondité de la discipline. Nous nous sommes néanmoins déclarés ouverts à des discussions sur des extensions de contour.

## Le projet d'OFMI

L'informatique est une science émergente, qui a une influence croissante sur notre société. Sa maîtrise est un impératif pour l'avenir de notre pays. Elle passe par:

1. Une recherche fondamentale de haut niveau dans les laboratoires publics ou privés.

2. Le développement des technologies associées et d'applications touchant tous les secteurs de la société (laboratoires et entreprises).

3. La formation des femmes et des hommes aux fondements de cette science pour leur permettre d'exploiter pleinement ces technologies.

4. La mise à jour permanente des connaissances pour les informaticiens de terrain.

5. La formation des utilisateurs au bon usage de l'informatique et à la définition de leurs besoins.

Les trois derniers points, qui concernent l'adéquation des formations aux emplois, font intervenir trois partenaires.

1. les enseignants, formateurs et concepteurs des programmes de formation,

2. les entreprises, employeurs et utilisatrices de ces technologies,

3. le gouvernement, définisseur de la politique et de la stratégie pour la progression harmonieuse de la société.

L'observatoire des formations et des métiers de l'informatique (OFMI) aurait pour but de coordonner les actions de ces trois partenaires. Il ne s'agit pas de construire une structure lourde, mais de désigner, dans un premier temps, un chargé de mission, qui serait à l'écoute de ces partenaires, pour faire une synthèse prospective régulière des besoins et des actions. Il devrait également collecter des informations rigoureuses sur les flux des formations en informatique, en les mettant en face des métiers correspondants. Il aurait à étudier l'adéquation des formations à ces métiers, à proposer leur évolution, par exemple, comment former les utilisateurs à la maîtrise d'ouvrage.

La transversalité de l'informatique vis à vis des grands secteurs industriels et tertiaires implique un bassin d'emplois d'informaticiens de tout niveau dans des PME-PMI. Or ce milieu est mal appréhendé par les organisations patronales organisées par secteur.

L'observatoire permettrait d'avoir une action prospective pour tous les emplois concernant l'informatique et ses applications.

# Nouvelles du mois

## Qualifications CNU 27

Voici un bilan rapide des sessions de qualification.

Il y avait 118 candidats à la qualification aux fonctions de professeur. Parmi eux, 4 n'ont pas envoyé leur dossier à leurs rapporteurs. 82 ont été qualifiés et 32 ne l'ont pas été, ce qui donne un taux de réussite de 72%.

Il y avait 606 candidats à la qualification aux fonctions de maître de conférences. Parmi eux, 33 n'ont pas envoyé leur dossier à leurs rapporteurs. 361 ont été qualifiés et 212 ne l'ont pas été, ce qui donne un taux de réussite de 63%.

Notons que le taux de réussite était d'environ 57%, dans les deux corps, dans la période 92-95, de fonctionnement analogue.

Les listes des qualifiés sont disponibles à:

```
ftp://ftp.cnam.fr/pub/CNU/  
liste_qualif_PR_98.txt  
liste_qualif_MC_98.txt
```

Le bulletin n°42 donnera un compte rendu détaillé des sessions.

## Certification Microsoft

Les établissements ont reçu, de la part de Microsoft, une proposition de protocole d'accord pour la formation des étudiants à la certification Microsoft.

Une réunion rassemblant une large représentation des acteurs concernés a eu lieu le 13 Mai au MENRT à l'instigation de la Direction de la Technologie pour préciser la position des acteurs du système éducatif concernant cette proposition et informer sur la convention générale que le MENRT a signé avec Microsoft, comme avec un certain nombre d'autres partenaires.

Le MENRT a par ailleurs indiqué aux établissements que Microsoft ne pouvait en aucun cas se prévaloir d'un accord avec l'Education nationale sur ce programme précis de certification.

Le protocole d'accord est en décalage profond avec plusieurs principes fondamentaux du système public d'enseignement supérieur français, et se révèle inacceptable dans l'état sur le plan juridique.

Une information plus complète sera fournie dans le prochain bulletin.

## Collègues distingués

Le 26 Janvier 1998, madame Edith Cresson, ancienne premier ministre, membre de la Commission Européenne, a remis à notre collègue Marie-Claude Gaudel, Professeur à l'Université de Paris-Sud, les insignes de chevalier dans l'ordre

national du mérite. Cette distinction récompense son activité de recherche, ainsi que le travail d'animation qu'elle a assuré en présidant le comité de coordination des PRC.

Le 17 mars dernier, Alain Bensoussan, Professeur à l'Université de Paris-Dauphine et Président du CNES, a remis à notre collègue Jean-Pierre Banâtre, Professeur à l'Université de Rennes 1, les insignes de chevalier

dans l'ordre national du mérite. Cette distinction récompense ses activités en matière d'enseignement et de recherche, mais aussi son action comme directeur de l'Inria de Rennes et de l'Irisa.

Le prix d'Alembert sera décerné à Jean-

### Gilles Kahn

Gilles Kahn a été élu à l'académie des Sciences dans la division des sciences mathématiques et physiques et leurs applications. Le bulletin n°42 de Specif retracera brièvement sa carrière; il y répondra à quelques questions de Pascale Charpin.

Paul Delahaye le 13 juin à l'Institut Henri Poincaré. Ce prix est attribué tous les deux ans depuis 1984, sous l'égide de la SMF, pour récompenser les travaux de promotion et de diffusion de la culture mathématique et scientifique.

Ce sont en particulier sa chronique mensuelle de pour la Science, ainsi que récent livre "Le fascinant nombre Pi", qui valent à Jean-Paul Delahaye cette distinction.

# Manifestations

## Congrès Specif'98

9 et 10 décembre, à l'ENS de Cachan  
À l'occasion de son Assemblée Générale de 1998, SPECIF renoue avec la tradition de la Journée Recherche. C'est un événement à ne pas manquer. Le thème de cette journée du 9 décembre sera Les Programmes Nationaux et Européens de Recherches.

Si vous ne vous y retrouvez plus parmi les appels à propositions, si vous cherchez un financement pour votre recherche sans savoir où vous adresser, les interventions de cette journée par les principaux responsables de ces programmes vont vous aider à mieux connaître l'ensemble des possibilités actuelles. La journée se terminera par une table-ronde de discussion et de synthèse où vous aurez l'occasion d'expliquer vos problèmes et vos souhaits. Nous avons d'ores et déjà l'accord de Gérard Comyn (CEE), Roger Tarentola (CLORA), Pierre-Louis Curien (Département Mathématique et Informatique, MENRT), Jean-Jacques Gagnepain (SPI, CNRS) et Bernard Decombs, directeur de l'ENS de Cachan, qui a accepté de présider la table-ronde. D'autres personnalités, de l'INRIA et du RNRT (Réseau National de Recherche en Télécommunication), ont été invitées.

Les détails du programmes sont sur le serveur de SPECIF : <http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif/>

Un banquet est prévu le soir du 9 décembre.

## Assemblée générale

L'Assemblée Générale de SPECIF aura lieu le 10 décembre 1998, avec des exposés sur le CNU, le Comité National, des informations sur la nouvelle société savante, la remise du tout nouveau prix de thèse de SPECIF, sans oublier, bien sûr, les rapports de notre président et de notre trésorier.

Nous comptons sur vous. Réservez dès maintenant ces deux jours.

## Prix de thèse

Specif crée un prix scientifique récompensant chaque année une excellente thèse en Informatique. Un jury d'universitaires et chercheurs, présidé par Gilles Kahn, membre de l'Académie des Sciences, sélectionnera parmi les thèses soutenues

au cours de l'année universitaire, celle qui recevra ce prix.

En outre, le jury pourra également distinguer, s'il le souhaite, d'autres thèses en plus de celle à laquelle le prix sera décerné.

Le récipiendaire se verra remettre un chèque de 10000 FF, au cours de l'Assemblée générale de Specif. Il sera également invité, ainsi que les éventuels autres lauréats, à présenter ses travaux à l'ensemble de la communauté Informatique. Voir l'URL :

<http://www.lsv.ens-cachan.fr/~petit/specif/prix-these-specif.html>

## Journée Specif formation continue

A une période où les besoins de la profession en informaticiens sont pressants, il a semblé opportun de faire se rencontrer sur le thème de la formation continue à l'Université, entreprises et universitaires, afin de travailler l'adéquation entre notre capacité en offre de formation et la demande d'emplois avec l'éclairage donné par les ministères de tutelle en matière de formation professionnelle.

Specif organise une journée d'échanges et de travail à l'Université Paris Dauphine, le 30 juin 1998, sur le thème de la Formation Continue des Informaticiens à l'Université. Elle réunira des représentants des ministères ayant en charge la formation technologique et professionnelle, des représentants des branches professionnelles, des universitaires et des organismes.

## AFSTI brèves

Specif soutient les différentes actions qui sont entreprises en vue de remplacer l'AFCEC. Il est nécessaire que l'ensemble de la communauté œuvre pour que se crée une société savante en sciences et techniques de l'information. Voir l'URL :

<http://mars.lip6.fr/STI>

## forum de discussion

Le conseil d'administration de Specif a décidé la création d'un forum de discussion. Ce forum a pour but, d'informer la communauté sur des questions d'actualité, de faciliter la communication entre les membres et de faire remonter au conseil le point de vue de la communauté.

Les premiers échanges ont porté sur le plan «compétences 2000» et sur les programmes de certification Microsoft. Trois types d'interventions:

- exposés de la position défendue par le conseil d'administration de specif, et diffusion de différents textes proposés,
- réactions à ces textes,
- informations et débats concernant Microsoft: il a été question, en particulier, de l'enseignement de système. Des témoignages divers ont été évoqués, qui concernent la qualité des produits ainsi que des expériences américaines dans l'utilisation de ces produits.

Pour s'inscrire, envoyer un message à :

[specif-forum-request@cnam.fr](mailto:specif-forum-request@cnam.fr)  
avec comme sujet: subscribe

Envoyer les messages de discussions à:  
[specif-forum@cnam.fr](mailto:specif-forum@cnam.fr)

**Specif : Président** Max Dauchet ([dauchet@lifl.fr](mailto:dauchet@lifl.fr))

- **Vice-présidents** Marie-Claude Gaudel ([mcg@lri.fr](mailto:mcg@lri.fr)),  
Camille Bellissant ([Camille.Bellissant@imag.fr](mailto:Camille.Bellissant@imag.fr))
- **Secrétaire** Michel Riveill ([Michel.Riveill@univ-savoie.fr](mailto:Michel.Riveill@univ-savoie.fr))
- **Trésorier** Florence Sedes ([sedes@irit.fr](mailto:sedes@irit.fr))
- **Adhésions** Bernard Heulluy ([bernard@iut.univ-metz.fr](mailto:bernard@iut.univ-metz.fr))
- **Web** : <http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Specif/>
- **Serveur pédagogique** : <http://www.ove.fr/spd>

**La lettre de Specif : Directeur de la publication** Max Dauchet

- **Comité de rédaction** Christian Carrez, Max Dauchet
- **Secrétariat de rédaction** Christian Carrez ([carrez@cnam.fr](mailto:carrez@cnam.fr))
- **Conception graphique** Dulce Araujo
- **Imprimerie** Launay - Tirage 2000